

N° 1

SPÉCIAL CANTON DE METZ 2

# Revivre à METZ

**Metz2014.com**

NUMÉRO : DÉCEMBRE 2009 À FÉVRIER 2010

## EDITO

Hier, avec Jean-Marie Rausch, il fallait survivre à Metz.  
Aujourd'hui avec Dominique Gros, on essaie de vivre à Metz.  
Demain, avec nous, vous allez pouvoir Revivre à Metz !

« Revivre à Metz » n'est pas qu'une allusion taquine au nom de l'ancien magazine portant la parole officielle du premier magistrat de la Ville. Les Messins retrouveront ici, dans ce nouveau trimestriel, un espace de liberté d'expression que beaucoup d'entre eux recherchent. « Revivre à Metz » vous donnera une toute autre lecture des décisions municipales qui touchent de près votre vie quotidienne et parfois vident votre porte-monnaie. Sans chichis ni baratin, sérieux sans se prendre au sérieux, « Revivre à Metz » vous livrera les informations et les chiffres que l'on vous cache ou que l'on tronque pour mieux vous endormir.

Elu au Conseil Municipal depuis plus de 18 mois, je n'ai eu de cesse de défendre les idées que nous avons proposé durant la campagne électorale. Oui, j'aime la ville où je suis né, oui, ma voix est forte, oui je suis libre, oui je travaille sans relâche pour faire avancer les dossiers, oui, j'aspire à une vie municipale encore plus démocratique et plus transparente. Notre démarche est de plus en plus appréciée de vous, Messines et Messins. Vous êtes, en effet, nombreux à me solliciter pour que je défende vos intérêts en devenant votre porte-parole.

Aujourd'hui, la majorité municipale serait tellement plus heureuse si « LEBEAU » n'existait pas. Elle entend me faire taire en m'évinçant de Metz-Métropole lors de la désignation des futurs représentants de la ville de Metz pour l'agglomération le 4 décembre prochain. Quel déni de démocratie !

Vous avez plébiscité l'action que j'ai menée pour réformer la gouvernance de Metz Métropole qui a réussi à désarmer cette armée « Metzicaïne » de 48 vice-présidents et de 170 conseillers. En persévérant, car soutenu par vous, j'ai réussi à faire passer cette réforme essentielle qu'aucun autre élu ne souhaitait. Mon action contre la hausse des impôts à Metz et la dérive de ses dépenses publiques va dans le même sens.

Je me bats pour l'intérêt général contre l'intérêt particulier. La politique n'est pas un métier, elle doit être un sacerdoce, une période de sa vie que l'on met au service de la collectivité.

*Emmanuel Lebeau*



Emmanuel LEBEAU  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire  
et Président de l'Association  
Metz2014.com

## LES BRÈVES DU CANTON DE METZ 2

### *Outre-Seille : ça glisse aux pays des merveilles ...*

Ce quartier pittoresque, communément appelé le petit Marais messin, a tout pour être la jonction réussie entre la modernité du Centre Pompidou Metz et le passé médiéval du centre ville, si ce n'est le problème lancinant de la propreté du quartier. Pas moyen de lever la tête pour admirer l'architecture des belles bâtisses sans prendre un risque.

A ce problème s'ajoute l'accroissement du nombre des cellules commerciales vides qui réduit l'attractivité du lieu. Il est impératif que la municipalité se donne les moyens d'accompagner la mutation du quartier en assurant la quiétude des habitants, la propreté des espaces publics mais aussi en améliorant l'éclairage public, et en favorisant l'installation d'artisans et le maintien des commerces de proximité.

### Bellecroix : Un boulevard pour l'enfer ?

Depuis plus de 20 ans, les habitants de Bellecroix attendaient la remise en état de la chaussée et le respect des limitations de vitesse sur le Boulevard de l'Europe. Ils se réjouissaient donc qu'un des premiers chantiers de la municipalité ait été de réaménager ce boulevard. Or, l'enfer étant pavé de bonnes intentions, les aménagements routiers qui y ont été réalisés sont sources de nouvelles nuisances. Ils ont conduit à réduire fortement les places de stationnement des habitants du quartier et l'accessibilité aux commerces de proximité. La pénurie de parking aboutit à un engorgement des trottoirs par les véhicules et à une baisse sensible du chiffre d'affaires des commerçants. La fluidité du trafic, qui était la règle jusque là, est devenue l'exception. Même les TCRM dénoncent dans leur rapport annuel 2008 « *un aménagement peu compatible avec la circulation des bus qui génèrent pour les transports publics des difficultés de premier ordre, tant en temps de parcours, qu'en conflits inter-utilisateurs et de dégâts sur le matériel roulant par une mauvaise interface véhicule/voirie* ». Bon nombre d'habitants et de commerçants demandent à corriger les erreurs. A ce jour, la municipalité est sourde à ces demandes...et projette d'aménager le boulevard Metman sur le modèle de celui de l'Europe !

## UN PAVÉ DANS LA MARE !

L'affaire des pavés de la place de la République fait des vagues dans le marigot de la nouvelle municipalité.

Dominique GROS, Maire de Metz, prétend aujourd'hui qu'il n'est pas à l'origine de la commande des pavés trop clairs qui ne sont pas compatibles avec METTIS, le futur transport en commun en site propre de type Busway. Or, c'est bien lui le premier Vice-Président à Metz-Métropole en charge des transports. C'est bien lui en qualité de Maire de Metz qui a déterminé dans le cadre de l'aménagement de la place de la République, l'association des voies de passage du METTIS et de son guidage optique, sans vérifier la compatibilité technique des installations. Alors que depuis 2007, les services de la Ville de Metz étaient parfaitement au courant de l'incompatibilité des pavés et du METTIS,

Dominique Gros décide de poser ces pavés ! Un comble, lorsque l'on sait que le projet République avait justement été retardé d'un an pour le rendre parfaitement compatible avec le projet de transport public !

Les explications très légères de cette « magistrale boulette » sont d'autant plus affligeantes que cette « bavure » n'est estimée qu'à « à peine 22 000 euros ». Si on ne savait pas encore à quoi allait servir l'augmentation des impôts locaux à Metz, on commence à avoir un début d'explication...



## EVITONS LE TOUR DE PASSE-PASSE

Le résultat du référendum de Mey qui approuve à plus de 80 % la réforme de la gouvernance de Metz Métropole donne une exemplarité de la décision prise par un vote populaire. De l'espoir retrouvé à la confiance des habitants à reconquérir, il est primordial de ne pas décevoir nos administrés en faisant une réforme à moitié.



Aussi, pour que celle-ci soit une réussite, il est essentiel que cette réforme puisse être une réussite. Dans ce cadre, il y a deux points essentiels à ne pas manquer.

Premièrement, au niveau de la désignation des délégués de chaque commune de plus de 3.500 habitants, il est important que la représentation des Conseillers soit une juste représentation proportionnelle des conseils municipaux de chaque commune. En effet, notre Communauté de Communes n'est que le prolongement de nos conseils municipaux à laquelle les communes ont délégué des compétences. Ce respect du suffrage universel et des oppositions respectives de chaque conseil ne serait qu'un pas de plus vers la modernité et l'aboutissement d'une réforme en marche.

Secondement, au niveau de la création de conseillers délégués de Metz Métropole, il est essentiel que le nombre de conseillers délégués ne soit pas une variable d'ajustement entre le nombre de Vice-Présidents de l'ancienne gouvernance et le nombre de Vice-Présidents de demain. Si nous nous retrouvons en janvier avec 28 Conseillers Délégués et 20 Vice-Présidents, nous commettrions une grave erreur. L'esprit de la réforme est de permettre à Metz Métropole de mieux fonctionner avec une gouvernance plus légère et donc plus opérationnelle. De plus, si le nombre de Conseillers Délégués était proche du nombre de 28, l'incompréhension des habitants de nos communes concernant notre gouvernance ne serait pas estompée. L'impopularité actuelle des 48 Vice-Présidents rejallirait sur les 28 Conseillers Délégués élus. Cela aboutirait à faire un tour de passe-passe entre Vice-Présidents et Conseillers Délégués avec des délégations et des indemnités plus ou moins justifiées.

Avec cette importante réforme, nous nous devons de ne pas décevoir les habitants de nos communes. Il en va de l'intérêt général et du contrat de confiance entre les élus et les concitoyens.

# LE GRAND STADE : UN VRAI PROJET, NOTRE FUTURE IMAGE !

Le Stade Saint-Symphorien, stade emblématique, doit rester à proximité du centre-ville, à Metz.

Le bon sens et la sagesse l'ont, heureusement, récemment emporté.

Porter l'affluence à 35000 personnes, améliorer les accès au stade, réfléchir à de nouveaux parkings, et augmenter l'offre de places VIP sont des objectifs qui nous paraissent cohérents.

Un nouveau stade en périphérie dont le budget s'élevait à 120 millions d'euros (deux fois le coût du Centre Pompidou) paraissait très utopique et ostentatoire dans un contexte économique particulièrement tourmenté. N'en déplaise à certains élus de la Vallée de l'Orne !



Les Messins, le public, les partenaires sont très attachés à cette enceinte, on se félicite donc de ce projet de rénovation qui devra, néanmoins, être abordé avec plus de précision, notamment sur le plan financier, le coût devant osciller entre 35 et 45 millions d'euros.

Même s'il s'agit d'argent public, nous n'oublions pas que la ville de Metz a revu récemment à la baisse sa subvention annuelle au centre de formation du FC Metz, cette dernière étant passée de 1 million d'euros

## QUELQUES CHIFFRES

- ◆ Coût de fonctionnement du centre Pompidou : 10 millions d'euros par an
- ◆ Coût de réalisation du Centre Pompidou : 72,7 millions d'euros H.T. au lieu de 30 millions d'euros initialement prévus
- ◆ Coût du TCSP : 146 millions d'euros H.T. (valeur 2008)
- ◆ Nuit Blanche : plus de 800.000 euros pour une seule nuit
- ◆ Augmentation de la taxe foncière et de la taxe d'habitation pour tous les Messins d'environ 11 % en 2008 et près de 5% en 2009... Soit près de 6 millions d'euros d'impôts locaux collectés en plus par la ville de Metz



à 900.000 euros, décision que nous avons fortement contestée. N'est-ce pas un peu malvenu au moment où le club traverse une crise sportive et économique ?

Aussi, il va falloir impulser une politique beaucoup plus volontariste et une présence accrue aux côtés du club pour refaire du FC Metz la vitrine du sport d'élite de notre ville. Bernard Serin, le Président du club, a indiqué qu'il se donne 3 ans pour bâtir une équipe susceptible de retrouver l'élite et enfin pérenniser le club au plus haut niveau. Ses propos lucides l'honorent mais il ne faut pas écarter une remontée plus précoce. Hormis Johnny Hallyday, le Stade Saint-Symphorien n'a plus fait le plein depuis plusieurs saisons. Ainsi, même si nous soutenons le projet de rénovation du stade, la Ville de Metz doit être aux côtés du club, le soutenir, l'accompagner, l'encourager avec des mesures fortes, significatives et faire en sorte que le FC Metz retrouve la place qu'il n'aurait jamais dû quitter, la ligue 1.

Le sport de haut niveau à Metz ne peut et ne doit pas reposer sur les seules et certes méritantes handballeuses du Metz Handball car le football de haut niveau est fédérateur et demeure un puissant facteur d'attractivité pour notre ville.

Et ce, même si Metz n'est pas sortie victorieuse de la sélection des villes en compétition pour l'Euro 2016 !

## Hors jeu 2016

Sans faire injure aux élus messins qui ont accueilli durant l'été dernier les Présidents de la Fédération Française de Football et de la Ligue Nationale pour la candidature de Metz à l'Euro 2016, nous n'avons pu que constater l'absence de Dominique Gros, Maire de Metz et de Bernard Serin, Président du FC Metz, et l'incapacité du Club à diffuser un diaporama de présentation à ses invités. Quand on sait que quelques heures plus tard, Messieurs Rossinot et Rousselot recevaient ces derniers, on peut légitimement se poser la question : s'est-on vraiment donné les moyens d'accueillir l'Euro 2016 à Metz ?

# AGENDA

- ◆ « ET SI ON EN PARLAIT AUTOUR D'UN VIN CHAUD ? » : VENEZ À LA RENCONTRE D'EMMANUEL LEBEAU ET DE TOUTE SON ÉQUIPE TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 17H30 À 19H SUR LE MARCHÉ DE NOËL DE LA PLACE ST LOUIS À PARTIR DU 21 NOVEMBRE 2009
- ◆ VŒUX D'EMMANUEL LEBEAU LE 9 JANVIER 2010
- ◆ UNIVERSITÉ D'HIVER LE 23 JANVIER 2010 : POUR VOUS INSCRIRE, RDV SUR LE SITE [WWW.METZ2014.COM](http://WWW.METZ2014.COM)
- ◆ SÉMINAIRE EUROPÉEN DU 23 AU 25 AVRIL 2010 : INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION
- ◆ VISITES DE QUARTIERS CHAQUE SAMEDI MATIN PAR EMMANUEL LEBEAU ET SON ÉQUIPE : DATES ET LIEUX À RETROUVER SUR LE SITE [WWW.METZ2014.COM](http://WWW.METZ2014.COM)

## LES BRÈVES DU CANTON DE METZ 2

### *Queuleu-Plantières Tivoli : fermé pour cause de travaux...*

Le manque criant de concertation sur les travaux et les nouveaux aménagements conduisent à des réelles contraintes pour les habitants en particulier des quartiers de Queuleu et de Plantières. Un exemple est celui du réaménagement de la rue Jean Aubrion, lequel a été décidé sans informer préalablement les riverains tout en diminuant sensiblement le nombre de places de stationnement nécessaires aux habitants.

Le pire est à venir avec les travaux et les aménagements pour le Mettis (Transport en Commun en Site Propre). Les avenues de Plantières et de Queuleu vont devenir impraticables sans qu'aucune solution de repli efficace ne soit proposée. Il est à craindre que le flux de circulation de ces deux avenues ne se reporte dans les rues des quartiers de Queuleu et de Tivoli créant ainsi une thrombose aux heures de pointe. Il est urgent que la municipalité anticipe ces problèmes et apporte des solutions.

# LES MESSINS SONT DES VACHES À LAIT !

L'addition fiscale est très lourde pour les foyers messins. Avec la création d'un nouvel impôt local par Metz Métropole voulu et obtenu par le Maire de Metz, puis l'augmentation des impôts locaux par la Ville de Metz, cette hausse pour les Messins a été en moyenne de 11,13 %, soit la quatrième plus forte hausse d'impôt en France pour les villes de plus de 100.000 habitants. C'est un véritable matraquage fiscal que subissent les contribuables messins cet automne. D'autant que le 1<sup>er</sup> magistrat de la ville de Metz a décidé une nouvelle augmentation pour 2010.



Sans compter l'augmentation du prix de l'eau, ces mesures amputent en moyenne de près de 200 euros le pouvoir d'achat des foyers messins, en pleine crise économique et sociale.

Cette décision a des conséquences désastreuses car elle pénalise les ménages les plus modestes, d'autant que cette augmentation fiscale n'est aujourd'hui absolument pas nécessaire. En effet, l'impact du remboursement anticipé de la TVA et la réévaluation des bases d'imposition viennent compenser amplement les baisses de recettes de l'UEM et des parkings. Sans compter l'astronomique cagnotte de plus de 60 millions d'euros qui est dans les caisses de la ville, il n'y a aucun Messin pour croire à l'impérieuse nécessité pour une ville riche, sans dette, d'augmenter les impôts.

Ainsi, le Maire de Metz prend les Messins au mieux pour des vaches à lait, au pire pour des canards sauvages ! Ce ne sont absolument pas les dépenses liées à la petite enfance et à l'introduction du quotient familial pour le prix des cantines qui justifient ce coup de massue fiscal. Aujourd'hui, le Maire de Metz laisse filer la dépense publique. Plus de 800.000 euros de budget pour une seule Nuit Blanche !

Or, c'est un tsunami social qui s'est abattu sur notre région depuis janvier ! Nous n'avons jamais connu une telle explosion du chômage. La crise sociale est aujourd'hui réalité et le Maire de Metz dépense sans compter l'argent des Messins qui, eux, sont obligés de se serrer la ceinture pour payer leurs impôts.

Ce choix politique irresponsable du premier Maire socialiste de Metz ne peut que susciter au mieux l'interrogation, au pire le rejet de ses électeurs.

*Emmanuel Lebeau et toute l'équipe de Metz2014.com vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2010 pleine de bonheur et de réussite*

### **N'hésitez pas à contacter Emmanuel LEBEAU**

- Sur facebook : <http://www.facebook.com/pages/Metz-France/Metz2014com/>
- Sur la page contact via Metz2014.com
- Sur twitter : <http://twitter.com/metz2014>
- Directement à Emmanuel LEBEAU :
  - [emmanuel.lebeau@metz2014.com](mailto:emmanuel.lebeau@metz2014.com)
  - 03.87.37.24.60